RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ENSI CAEN
ÉCOLE PUBLIQUE D'INGÉNIEURS
CENTRE DE RECHERCHE

Formation Mastère spécialisé
Expert(e) en monétique et transitions sécurisées

Rentrée universitaire 2027

1 / Prérequis d'admission

Candidate et candidat éligibles

Titulaires d'un diplôme Bac +5 (Master 2 ou diplôme d'ingénieur)
Titulaires d'un diplôme Bac +4 (Master 1) avec 3 ans d'expérience professionnelle
Titulaires d'un diplôme Bac +3 (Licence 3) avec 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des paiements

2 / Modalités de candidature

Dépôt des candidatures
Dossier complet et frais de dossier acquittés
Candidats hors UE **: du 01 octobre 2026 au 4 avril 2027**
Candidats UE **: du 01 octobre 2026 au 15 mai 2027**

› Démarche à effectuer sur la plateforme admission de l'ENSICAEN https://candidater.ensicaen.fr

Frais de dossier : 100 euros
Non remboursables et non déductibles des frais d'inscription administrative
La candidature sera recevable après réglement des frais de dossier

Candidates et candidats de nationalité étrangère

› Étape préalable et indispensable avant le dépôt de candidature

Selon votre nationalité, votre pays de résidence, vous devez suivre une procédure différente pour candidater dans un établissement d'enseignement supérieur en France.
Les étudiantes et les étudiants non-européens, ne relevant pas de la procédure « Études en France », doivent impérativement déposer un dossier auprès de Campus France avant de candidater à l'ENSICAEN.

› Pour connaitre la procédure en fonction de votre situation, consulter «Campus France»

Candidates et candidats en situation de handicap

L'ENSICAEN adapte l'admission des candidates et des candidats en situation de handicap.
Il est important d'informer l'ENSICAEN le plus tôt possible d'une situation particulière : maladie invalidante ou accident de la vie afin de vous faire accompagner en fonction de vos besoins spécifiques.

Pour toute demande, contacter :
Philippe LEFEBVRE - Coordinateur recrutement et vie étudiante
philippe.lefebvre@ensicaen.fr

© Ce document est la propriété de l'ENSICAEN, il ne peut être reproduit sans autorisation

3 / Admission

	Candidats hors UE	Candidats UE
Commission de présélection	**À partir de janvier 2027**	**À partir de janvier 2027**
Entretien de motivation	**À partir de janvier 2027**	**À partir de janvier 2027**
Commission d'admission	**Avril 2027**	**Juin 2027**

Commission de présélection

Les dossiers déposés sur la plateforme admission de l'ENSICAEN, dans les délais requis, seront examinés par la commission de présélection, sous réserve du paiement des frais de dossier. Après vérification du dossier de candidature, un accusé de réception est envoyé. Les candidates et les candidats présélectionnés sont convoqués par courriel à un entretien de motivation, en visioconférence ou en présentiel.

Résultats d'admission

Suite à cet entretien de motivation, les décisions de la commission d'admission sont disponibles sur le site internet de l'ENSICAEN et communiquées par courriel au plus tard 48 heures après la commission d'admission.

ATTENTION

Pour valider leur entrée en formation, les candidates et les candidats admis ont **8 jours pour confirmer leur choix**. Une candidate ou un candidat admis qui n'aurait pas envoyé sa confirmation dans le délai requis perdra le bénéfice de son admission à l'ENSICAEN.

En cas d'acceptation de votre candidature, il vous faudra procéder aux formalités administratives d'usage pour l'inscription à l'ENSICAEN ainsi que pour l'entrée et le séjour sur le territoire français pour les candidates et les candidats de nationalité étrangère.

4 / Montant des frais de scolarité

9 000 € dont **100 €** de frais dossier non remboursables

Frais de dossier : contactez-nous pour réaliser le virement bancaire

La formation n'est pas assujettie à la TVA

© Ce document est la propriété de l'ENSICAEN, il ne peut être reproduit sans autorisation

5 / Droits de recours

Recours gracieux

Tout recours gracieux concernant une décision de la commission doit être adressée par courrier recommandé avec demande d'accusé de réception par la candidate ou le candidat. Cette demande est à adressée au directeur de l'ENSICAEN dans un délai de deux mois à compter de la publication par affichage de la décision. Cette demande doit être argumentée, motivée et justifiée. Le directeur de l'ENSICAEN évalue la recevabilité de la demande. S'il constate une irrégularité dans les procédures (composition de la commission, rupture d'égalité entre les candidats…), le directeur de l'ENSICAEN convoque à nouveau la commission dans un délai de deux mois. La commission statue alors de façon définitive.

Recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen

La candidate ou le candidat peut former ce recours contentieux :

a) dans les deux mois qui suivent la notification de la décision de la commission,

b) En cas de rejet du recours gracieux, le candidat reçoit une décision expresse de rejet, notifiée dans les deux mois suivant la réception du recours gracieux. Il bénéficie alors d'un délai de deux mois à compter du jour où cette décision est notifiée pour former un recours contentieux.

6 / Politique de protection des données personnelles

Les informations collectées font l'objet d'un traitement interne et sont nécessaires afin d'étudier votre candidature. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général Européen sur la Protection des Données EU-276/679, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et suppression des données relatives à ce traitement en contactant le Délégué à la Protection des Données de l'ENSICAEN (dpo@ensicaen.fr). Ce traitement a fait l'objet d'une inscription au registre des traitements de l'ENSICAEN avec la référence : « 2021_12_17_DEVE_014 ».

© Ce document est la propriété de l'ENSICAEN, il ne peut être reproduit sans autorisation

Procédure d'admission
Formation Mastère spécialisé
Expert(e) en monétique et transitions sécurisées

Candidats hors UE

Candidats UE

1

Du 01/10/26 au 04/04/2027

Démarche à effectuer sur la plateforme admission

Frais de dossier de 100 euros non remboursables.

Du 01/10/2026 au 15/05/2027

2

Etude des candidatures

- Vérification de la recevabilité
- Examen par la commission de présélection
- Sélections des candidates et candidats

3

Entretien de motivation

Entretien sur rendez-vous, en présentiel, par téléphone ou visioconférence

4

Commission d'admission
Avril 2027

Les décisions sont disponibles sur le site internet de l'ENSICAEN et communiquées par courriel au plus tard 48 heures après la commission d'admission.

Pour valider leur entrée en formation, les candidates et les candidats admis ont **8 jours pour confirmer leur choix.**

4

Commission d'admission
Juin 2027

5

Rentrée à l'école
Septembre 2027

Sous réserves de la capacité à honorer le montant des frais de scolarité, dans la limite des places offertes

© Ce document est la propriété de l'ENSICAEN, il ne peut être reproduit sans autorisation